



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports****Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie****Neuvième session**

Genève, 4 et 5 février 2014

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Mise à jour des informations pour les Systèmes
d'information géographique (SIG)****Système d'information géographique****Note du secrétariat**

1. Le Système d'information géographique (SIG) pour les liaisons de transport Europe-Asie a été présenté au Comité des transports intérieurs à sa soixante-quatrième session en 2012. Depuis, il est mis à profit par divers utilisateurs car il offre aux planificateurs publics, aux investisseurs et aux opérateurs une plate-forme utile.

2. En raison de son intérêt, le SIG doit être développé et amélioré, sa couverture doit être élargie, et il doit être périodiquement mis à jour dans le cadre de la phase III du projet de liaison de transport Europe-Asie. Concrètement, il importe d'y apporter les importants changements ci-après:

- Nouveau logiciel: le SIG doit peut-être reposer sur un logiciel plus sophistiqué, c'est-à-dire plus précis et qui offre davantage de possibilités de gestion des données. Par exemple, il doit peut-être offrir aux opérateurs et aux négociants la possibilité d'obtenir des informations sur les horaires et les prix tout au long des liaisons ce qui permettra d'améliorer la planification de la production, d'en fixer plus précisément le moment et d'améliorer également l'efficacité du commerce;
- Mises à jour: les horaires et les tarifs des services de transport le long des itinéraires doivent être continuellement mis à jour ce qui implique des contacts réguliers avec les organismes nationaux compétents. Une assistance complète et une coopération permanente avec les autorités et les centres de coordination pour les liaisons Europe-Asie sont essentielles;



- Financement: la poursuite de l'amélioration et du développement du SIG ainsi que d'autres aspects du projet de liaisons Europe-Asie est conditionnée par l'existence de ressources extrabudgétaires. L'assistance à cet égard est essentielle.

3. Une fois le nouveau SIG en place, il permettra aux transporteurs et aux négociants de planifier leurs activités. Il sera également utile aux gouvernements et aux organismes publics, auxquels il permettra d'apporter les ajustements nécessaires en matière d'investissement dans les infrastructures, d'éliminer les goulets d'étranglement et de prendre d'autres mesures de facilitation du commerce et du transport.

A. Caractéristiques techniques possibles

- Actualisation des données (coordonnées géographiques, coûts du passage des frontières, calendriers, itinéraires, étiquettes, ...): assurée par les autorités nationales;
- Visualisation des données et partage des informations publiques: visualisation en ligne de la carte et interface pour le choix des itinéraires et autres paramètres;
- Authentification pour la gestion des données publiques nationales: assurée par les autorités;
- Planification des voyages et calcul du coût des voyages/formalités douanières: suppose des améliorations spécifiques et ne sera possible que si les données sont de qualité suffisante (en termes de précision, de fréquence d'actualisation et de synchronisation avec les données fournies par les autres autorités nationales).

4. Le logiciel sera fourni par l'Institut de recherche sur l'environnement (partenaire de l'ONU pour les solutions cartographiques). Les fonds de plan comporteront des données topographiques, des images satellite et des données administratives fournies par l'Institut. Il faudra peut-être mettre au point une application Web spécifique au cas où l'Institut n'aurait pas de solution clef en main.

B. Coût approximatif du nouveau Système d'information géographique

- Un poste P-2 à 30 % la première année et 10 % les années suivantes;
- Première année: le coût du logiciel est estimé à 15 000 dollars des États-Unis et celui des activités de conseil et de formation à 30 000 dollars pour un total de 45 000 dollars. Afin d'adapter le logiciel de façon à pouvoir réaliser des estimations des coûts de transport/de formalités douanières en liaison avec la planification de l'itinéraire, il faudra faire appel à un consultant (coût à déterminer en fonction de la complexité de l'application);
- Maintenance annuelle: coût estimatif de 20 000 dollars (7 000 dollars pour le logiciel et éventuellement les activités de formation, 13 000 dollars pour les abonnements annuels à des services en ligne).

C. Autres considérations importantes

- La faisabilité technique du projet dépend dans une large mesure de la qualité des données existantes (les cartes actuelles devront être modifiées de façon à pouvoir y faire figurer des éléments tels que les coûts de transport et les estimations des temps de voyage) ainsi que de la qualité des données qui seront fournies par les autorités nationales;

- Les données pour l'application devront être mises à jour de manière coordonnée et périodique par les autorités nationales. Si les données ne sont pas mises à jour de manière synchronisée, il sera impossible de calculer avec exactitude les temps et les coûts de transport;
- Les données fournies par les autorités nationales seront publiques; il n'y aura pas de gestion de données confidentielles (les données seront hébergées hors de l'ONU);
- Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliqueront de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les limites et autres données administratives indiquées seront celles communiquées par l'Institut de recherche sur l'environnement, sans possibilité de modification.

D. Conclusion

5. La nouvelle version actualisée du Système d'information géographique offrira de grandes possibilités. Elle permettra aux opérateurs de planifier leurs activités (durée, itinéraires et coût) beaucoup plus efficacement. Il importe toutefois de rappeler que:

- Le nouveau système reposera sur la pleine coopération des autorités nationales, qui devront en permanence fournir des mises à jour. En cas de modification non signalée, le système deviendrait inopérant;
- Le coût de la mise en place du nouveau système sera d'au moins 45 000 dollars;
- Les coûts d'exploitation et de maintenance seront d'au moins 20 000 dollars par an.

6. Compte tenu de ce qui précède, tout don permettant de lancer la mise en place du nouveau système et d'en assurer la maintenance sera bienvenu.
